

**RÉUNION DU CONSEIL
26 SEPTEMBRE 2017**

Mardi, le 26^e jour du mois de septembre 2017, une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prospere-de-Champlain), à compter de 19 heures, à laquelle sont présents :

Mme Andrée Perron, conseillère;
M. Michel Croteau, conseiller;
M. Michel Grosleau, maire;
M. Richard Tessier, conseiller;

Sont absents :

Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;
Mme Thérèse Gravel, conseillère;

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Grosleau.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

L'agente de bureau, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
 - 3.1. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
 - 3.2. Octroi de contrat - Asphaltage rang Saint-Charles
 - 3.3. Octroi de contrat - Services professionnels en ingénierie - Ponceau rang Price
4. Période de questions relatives aux sujets de la séance
5. Clôture de la séance

2017-09-129

3.1 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer Madame Sandra Turcotte secrétaire d'assemblée.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2017-09-130

3.2 OCTROI DE CONTRAT - ASPHALTAGE RANG SAINT-CHARLES

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à des travaux de réfection de voirie dans une partie du rang Saint-Charles;

CONSIDÉRANT les soumissions conformes reçues :

Eurovia Québec Construction inc. de Shawinigan: 402 131,96 \$
(taxes incluses)

Marcel Guimond et fils inc. de Saint-Adelphe : 462 619,16 \$
(taxes incluses)

CONSIDÉRANT la recommandation de Stantec d'accepter la plus basse soumission conforme, soit Eurovia Québec Construction inc. au montant de 402 131,96 \$, incluant les taxes.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'octroyer le contrat à Eurovia Québec Construction inc. de Shawinigan, pour un montant de 402 131,96 \$, incluant les taxes;

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents afférents.

Vote demandé par Michel Grosleau Adoptée

2017-09-131

3.3 OCTROI DE CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - PONCEAU RANG PRICE

CONSIDÉRANT qu'il faut procéder à des travaux de remplacement du ponceau situé au rang Price;

CONSIDÉRANT les étapes d'avant-projet, les plans et devis préliminaires et définitifs, la surveillance des travaux et les plans finaux qu'il faut respecter afin de répondre aux exigences du ministère de la Sécurité civile;

CONSIDÉRANT les soumissions conformes reçues :

STANTEC Experts-Conseil ltée de Trois-Rivières : 24 144,75 \$ (taxes incluses)

PLURITEC Ltée de Shawinigan : 24 834,60 \$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT la recommandation de Techni-Consultant d'accepter la plus basse soumission conforme, soit Stantec Experts-Conseils ltée au montant de 24 144,75 \$, incluant les taxes,

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Richard Tessier et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'octroyer le contrat à la compagnie Stantec Experts-conseils ltée pour un montant 24 144,75 \$, incluant les taxes.

D'autoriser la directrice générale à signer tous les documents afférents.

Vote demandé par Michel Grosleau Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

2017-09-132

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Andrée Perron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

De clore la séance à 19 h 07.

Vote demandé par Michel Grosleau Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

Michel Grosleau
Maire

Sandra Turcotte, secrétaire
d'assemblée